

12 POINTS + VITE

AVEC UNE FORMATION
POST-PERMIS



Pour qui ?

Les titulaires d'un 1^{er} permis de conduire depuis
au minimum 6 mois et au maximum 12 mois.

Comment ?

Une journée de **7 heures de formation** par groupe
de 6 à 12 personnes dans une auto-école labellisée.

Avantages ?

- Réduction de la période probatoire :

- AAC :
12 points en 1 an et demi au lieu de 2.
 - Formation traditionnelle :
12 points en 2 ans au lieu de 3.
- Meilleure gestion des situations de conduite complexes.
- Meilleure compréhension des choix de mobilité responsable.

Partenaire de votre réussite !
codesrousseau.fr

**CODES
ROUSSEAU**
-O-

Matinée

1. Présentation de la formation

Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion.
Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.

2. Questionnaire d'entrée en formation

Se connaître en tant que conducteur.
Connaître et prendre en compte ses limites.

3. Constitution du groupe

Se présenter, confronter ses expériences au groupe,
découvrir sa singularité, créer du lien.

4. Traitement du questionnaire d'auto-évaluation

Confronter ses expériences au groupe, découvrir le groupe.

5. Perception des risques

Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres. Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.

6. Situations complexes

Comprendre et résoudre des situations complexes.

Après-midi

7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes

Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements.
Prendre conscience des influences du contexte.
Être conscient des conséquences de ses décisions.

8. Choix de mobilité

Se connaître en tant qu'utilisateur de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement.
Être sensibilisé aux questions environnementales.
Découvrir des modes de déplacements alternatifs.

9. Bilan avec engagement

Réf:20104021-POSTPERM